



HIVER 2018 - 2019

TRAVERSEE DU VERCORS EN RAQUETTES

**Randonnée itinérante
6 jours, 5 nuits, 6 jours de randonnée**

Cette très belle traversée de 6 jours qui s'adresse à de bons marcheurs nous conduira de Corrençon-en-Vercors jusqu'aux crêtes calcaires du Diois à travers le Parc Naturel Régional du Vercors.

L'hébergement est prévu en gîtes tout confort et le portage est limité aux affaires de la journée. C'est au cœur de la Réserve Naturelle des Hauts-Plateaux que nous passerons notre dernière nuit, dans une ancienne bergerie aménagée et dotée d'une ambiance très chaleureuse.

PROGRAMME

Jour 01 :

Accueil à 11h00 en gare de Die. Transfert pour Corrençon-en-Vercors. Randonnée par le Pas de la Sambue et la plaine d'Herbouilly. Premières ambiances des haut-Plateaux alternant les espaces ouverts des prés de fauche et les crêtes forestières. Notre premier hébergement – l'auberge de Roybon – est particulièrement bien situé.

Temps de marche : 3h - Den. + : 400m ; Den.- : 200m

Jour 02 :

En direction du sud, la clairière de Darbounouse, prairie de fauche des agriculteurs du dessous, nous offre l'intimité des Hauts Plateaux et de la Réserve Naturelle. Caché sur ses flancs, le pot du Play nous permet de rallier la vallée de la Chapelle en Vercors et notre hôtel très accueillant.

Nuit en hôtel

Temps de marche : 5h30 - Den. + : 400m ; Den.- 850m

Jour 03 :

Un court transfert matinal nous permet d'accéder au plateau karstique de Font d'Urle. Comme son nom l'indique, les conditions peuvent y être particulièrement difficiles en cas de mauvais temps. Un parcours de crête nous offre des vues splendides sur la vallée de Quint et l'ascension du Puy de la Gagère nous permet de basculer sur le plateau de Vassieux.

Nuit en gîte à Vassieux-en-Vercors.

Temps de marche : 4h30 - Den.+ : 300m ; Den.- 600m

Jour 04 :

Les falaises du Vercors sud qui plongent dans le pays de la Clairette de Die se dessinent et se rapprochent. Par le col de Chironne, lieu d'estive, le panorama nous transporte jusqu'au Ventoux, et le col naturel de Rousset nous livre le passage jusqu'à la petite station familiale du même nom.

Nuit en gîte au Col du Rousset.

Temps de marche : 5h30 - Den.+ : 650m ; Den.- 450m

Jour 05 :

C'est par le télésiège ou un court transfert que nous abordons les crêtes du plateau de Beure et entrons dans la Réserve Naturelle. La multitude d'itinéraires nous permet de progresser parmi les lieux les plus sauvages des Hauts Plateaux avec en toile de fond, le massif du Dévoluy, les Alpes et le Mont Aiguille. L'ancienne bergerie des Chaumailoux aménagée sommairement mais avec le nécessaire pour notre séjour, est un lieu où la soirée et le réveil au sein de ces paysages nous ramènent à l'époque des trappeurs.

Temps de marche : 6h - Den.+ : 750m ; Den.- 600m

Jour 06 :

Le vallon de Combeau, destination finale de notre voyage, peut s'aborder, une fois encore, par de multiples chemins et la sensation d'isolement et de nature préservée ne s'interrompt qu'à l'arrivée à l'auberge de Combau.

Transfert à la gare Die. Possibilité de visiter la cave coopérative et de déguster la célèbre Clairette pour ceux qui le souhaitent. Séparation à 17h.

Temps de marche : 5h - Den.+ : 400m ; Den.- 650m

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Accueil à 11h00 en gare de Die le J1.

Accès :

Train :

Gare d'accueil : gare S.N.C.F de Die sur la ligne Paris Briançon (train de nuit direct de Paris au départ de la gare d'Austerlitz). En journée : correspondances depuis les gares de Valence-ville ou Valence-TGV par train ou bus.

Horaires à vérifier au numéro court de la SNCF 3635 (0,34 €/mn) ou sur www.voyages-sncf.com.

Voiture :

- De Grenoble : direction Sisteron par la RN75 puis à Clelles direction Col de Menée. Châtillon en Diois / Pont de Quart / Die ;
- De Valence ou Montélimar : Crest / Saillans / Die par la RD93.

Possibilité de laisser votre véhicule sur le parking de la gare SNCF (gratuit, non surveillé).

Plus d'information sur www.viamichelin.fr

En cas de retard, vous devrez rejoindre par vos propres moyens l'hébergement du 1er soir :

Auberge de Roibon

Herbouilly

26420 Saint-Martin en Vercors

04 75 45 54 03 - 06 66 23 55 79

www.aubergederoybon.fr

DISPERSION

Gare de Die à 17h.

A noter : vous arrivez la veille ou vous souhaitez prolonger votre séjour, office de tourisme de Die et du Diois : 04 75 22 03 03.

contact@diois-tourisme.com

www.diois-tourisme.com

NIVEAU

Niveau 3 sur 5

Bons marcheurs. 700 m. de dénivelé et 6h30 de marche maximum par jour.

HEBERGEMENT

1 nuit en hôtel ** en chambres doubles.

1 nuit en pension de famille en chambres doubles.

2 nuits en gîte en chambres partagées (dortoirs).

1 nuit dans une bergerie privative non gardée. Pas de douche ni d'eau courante pour ce soir-là.

Les repas :

- Petits déjeuners et repas du soir servis dans les hébergements.- Pique-niques de midi le plus souvent préparés par l'accompagnateur, parfois par les hébergements.

- À la bergerie, votre accompagnateur préparera les repas (un « coup de main » sera apprécié).

Code : RA21TVR

RA21TVR-TRAVERSEE-DU-VERCORS-RAQUETTES-ITINERANT-2019.doc

PORTAGE DES BAGAGES

Uniquement vos affaires de la journée et le pique-nique. Les bagages sont transportés jusqu'à votre hébergement du soir par véhicule, sauf pour J5 et J6. Pour cette nuit à la bergerie, nous n'emporterons pas la totalité des bagages mais limiterons au nécessaire. Le transport des vivres pour ces 2 journées devra se répartir dans les différents sacs à dos. Les duvets ne sont pas nécessaires, un sac à viande est fortement conseillé.

GROUPE

5 à 12 personnes

ENCADREMENT

Accompagnateur en Montagne spécialisé Raquettes et connaissant bien le Vercors

MATERIEL FOURNI

Raquettes et bâtons si nécessaire.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Equipement :

L'ensemble de vos affaires est réparti entre un sac à dos porté pendant la marche et un sac de voyage avec cadenas transporté par l'équipe logistique sur place.

La tête :

- Un bonnet ou une cagoule.
- Une casquette ou un chapeau.
- De bonnes lunettes de ski ou de glacier.

Le buste :

- Des sous-vêtements type « Carline ».
- Une fourrure polaire ou équivalent.
- Une veste imperméable respirante type « Gore-tex ».

Les jambes :

- Un collant type « Carline ».
- Un pantalon de ski ou de montagne.
- Un surpantalon imperméable.

Les pieds :

- Deux paires de chaussettes de bonne qualité.
- Une paire de guêtres.
- Des chaussures de randonnée imperméables et montantes.
- Une paire de chaussures légères.
- Une paire de raquettes robustes et légères si possible. Nous informer si vous prenez vos propres raquettes ou si vous souhaitez que l'on vous les fournisse.

Les mains :

- Une paire de petits gants.
- Une paire de gants chauds et imperméables.
- Une paire de bâtons.

Le sac à dos :

Il faut prévoir d'y fixer les raquettes si nécessaires. Il doit si possible être léger et confortable et d'une capacité d'environ 40 l.

A l'intérieur :

- Une gourde d'1 litre minimum et isotherme si possible.
- Un couteau de poche.
- Des jumelles et un appareil photo (facultatif).
- Une frontale.

Couchage

Un drap-sac uniquement (il y a des couvertures à la bergerie) ou un sac de couchage léger.
Une trousse et serviette de toilette

Pharmacie

Une petite pharmacie individuelle à valider avec votre médecin : crème solaire, bande adhésive et double peau, antidiarrhéique, antalgique, collyre, médicament contre la toux, antibiotiques à spectre large, pince à épiler, médicaments personnels.

DATES ET PRIX**Dates :**

- du 7 au 12 janvier 2019
- du 14 au 19 janvier 2019
- du 21 au 26 janvier 2019
- du 28 janvier au 2 février 2019
- du 4 au 9 février 2019
- du 11 au 16 février 2019
- du 18 au 23 février 2019
- du 25 février au 2 mars 2019
- du 4 au 9 mars 2019
- du 11 au 16 mars 2019

Prix : 715 € par personne

LE PRIX COMPREND

- le transfert du 1er jour Die – Corrençon-en-Vercors
- les hébergements en gîtes confortables en petits dortoirs sauf le J5 (confort sommaire)
- la nourriture sur l'ensemble du circuit
- l'encadrement par un accompagnateur en montagne
- le transfert du dernier jour en gare de Die
- le transfert des bagages sauf J5 et J6
- le prêt des raquettes et bâtons si nécessaire

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons
- l'assurance multirisque

FAITES PARTIE DE LA COMMUNAUTÉ ARCANSON !

Vous pouvez dès à présent nous rejoindre les reseaux sociaux :



Nous vous invitons également à visiter notre  www.edmondarcanson.com.

Vous trouverez peut-être le récit et les photos de ce séjour...
Et à votre retour, à votre tour de partager votre expérience sur le blog !

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

Quand réserver ?

De toutes façons, le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription soit prise en compte et vous augmentez les chances de départ du séjour ou circuit en question. (Un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé). Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive 21 jours avant le départ. Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, nous vous retournons votre acompte.

Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé accompagné d'un acompte de 30 % (à plus d'un mois du départ) ou de la totalité du règlement (à moins d'un mois). Attention ! N'envoyez jamais de chèque seul sans bulletin d'inscription.

Sur ce bulletin d'inscription doit figurer le nom, le prénom, la date de naissance et l'adresse de chaque participant (même s'il s'agit de la même famille).

Pour les voyages à l'étranger, renseignez aussi le n° de passeport, la date de validité et le nom de famille exact figurant sur le passeport, pour chacun des participants. Vous pouvez aussi nous joindre une photocopie de cette pièce d'identité.

Pour vous inscrire, 2 solutions :

Par internet :

Rendez-vous sur notre site : www.arcanson.com. Choisissez le circuit et votre date de départ, puis cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de cette date. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et choisissez votre mode de règlement :

- Carte bancaire : paiement en ligne sécurisé,
- Chèque français à l'ordre d'Arcanson : à nous envoyer par courrier,
- Chèques Vacances (pour les séjours en France uniquement) : à nous envoyer par courrier recommandé,
- Virement (frais à votre charge) : coordonnées disponibles en fin de formulaire.

Par courrier :

Remplissez un bulletin d'inscription et retournez-le nous par courrier ou par fax, accompagné de votre règlement. Vous n'avez pas ce bulletin ? Nous pouvons vous la faire parvenir par e-mail. Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

Confirmation de réservation :

À réception de votre fiche d'inscription et du règlement, nous traitons votre réservation.

Celle-ci vous sera confirmée par courrier électronique ou courrier postal.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré (au plus tard 21 jours avant le départ) pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

ANNULATION

De notre part :

ARCANSON se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 21 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la **date prise en compte est celle à laquelle ARCANSON a pris connaissance du désistement**) :

- A plus de 30 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours : 35% du prix du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50% du prix du séjour.
- Entre 13 et 7 jours : 75% du prix du séjour.
- À moins de 7 jours : 100% du prix du séjour.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation.

Tout participant ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

ASSURANCE MULTIRISQUES ANNULATION FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE RAPATRIEMENT, INTERRUPTION DE SÉJOUR

Nous proposons une assurance multirisques. Elle est facturée séparément (3,9 % du coût du voyage). Ce contrat d'assurance est souscrit auprès de MMA Europ Assistance.

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Assistance – Annulation – Interruption de séjour Open Odyssée Vagabondages n° 58 223 429 joint à votre dossier. Il est disponible sur www.arcanson.com ou sur simple demande.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

L'Assurance Annulation

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ.

Les évènements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la modification ou le refus des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol de la carte d'identité, du passeport
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la **date de constatation médicale ou de l'évènement qui entraîne l'annulation**.

Dans les cas de mutation professionnelle, de modification ou de refus des dates de congés payés, de vol de la carte d'identité ou du passeport, une franchise de 20 % est applicable avec un minimum de 30 € par personne.

Dans les autres cas, une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'Europ Assistance sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 15 300 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 3 100 €,
- l'assistance en cas de perte ou vol de papiers,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 8000 € par assuré,
- ...

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une **assistance rapatriement personnelle** devront nous fournir une attestation et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une **garantie frais de recherche et secours** avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie frais de recherche et secours.

ARCANSON - Les Gaillardes - 38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE

Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : contact@arcanson.com Web : www.arcanson.com

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.

RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 5, rue du Centre 93199 Noisy le Grand

RCP : MMA, 102 av. de Romans 26000 Valence